

DPAA./LR. BE./23/07/83  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
MINISTRE DE L'EDUCATION  
NATIONALE  
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION SCOLAIRE  
DIRECTION DU PERSONNEL ET DES  
AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
SERVICE DU PERSONNEL

84/028 du II/01/84

DECRET N° 84/027 /MEN-DGAS-DPAA-SF-P2  
portant promotion de Madame EWANI née  
KOLELA BABINDAMANA Geneviève, Inspec-  
trice de l'Enseignement Pré-scolaire des  
cadres de la catégorie A, hiérarchie I  
des Services Sociaux (Enseignement) de  
la République Populaire du Congo au  
titre de l'année 1983.-

(/ I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'arti-  
cle 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonc-  
tionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;

D.F.F.

(/u l'arrêté 2087/FP du 24.6.1958 fixant le règlement sur la  
solde des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du  
Congo ;

(/u le décret 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des ré-  
munérations des fonctionnaires des cadres de la République Populaire  
du Congo ;

(/u le décret 62/197 du 5.7.1962 fixant les catégories et  
hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.1962 portant  
statut général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du  
Congo ;

D.G.B.

(/u le décret 62/198/FP-IC du 5.7.1962 relatif à la nominatio  
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret 64/165 du 22.5.1964 fixant le statut commun des  
cadres de l'Enseignement de la République Populaire du Congo ;

(/u le décret 65/170/FP-BE du 25.6.1965 réglementant l'avance-  
ment des fonctionnaires ;

(/u le décret 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les  
dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements  
indiciaires des fonctionnaires des cadres de la République Populaire  
du Congo ;

D.C.F.

(/u le décret 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret 80/630 du 27.12.1980 portant déblocage des avan-  
cements des Agents de l'Etat ;

(/u le décret 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Mem-  
bres du Conseil des Ministres ;

(/u le rectificatif 81/016 du 26.1.1981 au décret 80/644 du  
28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le décret 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim des  
Membres du Gouvernement ;

(/u le décret 83/320 du 3.5.1983 portant nomination d'un  
Membre du Conseil des Ministres ;

(/u le décret n° 84/027 /MEN-DGAS-DPAA-SF-P2 du II/01/84  
portant inscription au tableau d'avancement de Madame EWANI née  
KOLELA BABINDAMANA Geneviève, Inspectrice de l'Enseignement Pré-sco-  
laire, des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux  
(Enseignement) de la République Populaire du Congo au titre de l'année  
née 1983 ;

DECRETE : .../...

ARTICLE 1er : Madame EWANI née KOLELA BABINDAMANA Geneviève, Inspectrice de l'Enseignement Préscolaire des cadres de la catégorie A, hiérarchie des Services Sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville est promue au 2ème échelon de son grade pour compter du 14 Octobre 1983  
ACC = Néant.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra <sup>effet</sup> tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

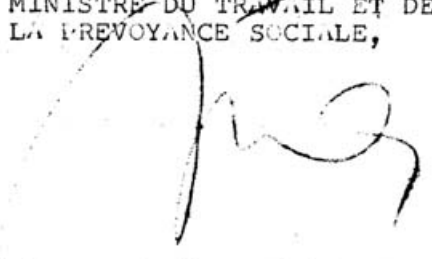
Brazzaville, le 11 Janvier 1984

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE L'EDUCATION  
NATIONALE,

  
Antoine NDINGA - OBA.

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE  
LA PREVOYANCE SOCIALE,

  
Bernard COMBO MATSICHA.-

  
Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

LE MINISTRE DES FINANCES,

  
Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

|                 |     |
|-----------------|-----|
| MEN.....        | 1   |
| DCAS.....       | 1   |
| DI AA.....      | 3   |
| DFI.....        | 1   |
| DCB.....        | 1   |
| DCF.....        | 1   |
| B/C.....        | 2   |
| B/Solde.....    | 1   |
| Trésor.....     | 1   |
| JCRPC.....      | 1   |
| Intéressée..... | 1   |
| Dossiers.....   | 2   |
| Archives.....   | 2.- |

